

INTERREG IV C Mini-Programme



European **n**etworks, **e**xperience and **r**ecommendations
helping **c**ities and **c**itizens to become **E**nergy **E**fficient

1st Call for Proposals

Version: 4june FR

1 Contexte

La question du climat et de l'énergie en Europe est considéré comme la clé d'une Europe performante et à faible émission de carbone. Les trois objectifs généraux généralement connus sous le nom des objectifs «des 3 fois 20»: une réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 (par rapport aux niveaux de 1990) ; une augmentation de 20% de la part des énergies renouvelables, et une réduction de 20% en la consommation d'énergie.

EnercitEE cherche à mettre en œuvre les objectifs de l'UE sur l'efficacité énergétique. Le projet effectué dans le cadre du programme européen INTERREG IVC, s'appuie sur les expériences et les réseaux existants d'un précédent projet «energy' regio »

EnercitEE permettra d'identifier, d'analyser et de transférer les bonnes pratiques, de favoriser l'échange d'expériences et de procéder à la mise en œuvre d'action pilote pour améliorer le niveau de performance énergétique des collectivités locales et leurs citoyens. De plus, ces bonnes pratiques devront être transmises afin d'aider les autorités locales et de leurs citoyens à améliorer leur performance énergétique.

Des guides d'orientations pratiques et des recommandations seront produites dans EnercitEE et aideront les régions européennes à améliorer leurs performances et leurs politiques énergétiques. Cet appel à propositions pour des sous-projets sur les cibles citoyens et autorités locales suit la logique du projet EnercitEE. Les solutions pratiques pour les citoyens (des services-conseils, des mesures incitatives, des concours, des réseaux de consommateurs) seront soutenues politiquement par des solutions concernant les collectivités locales et l'adoption de bonnes pratiques recommandées (financement, formation, réduction de la consommation d'énergie).

2 Calendrier de l'appel à propositions

Le 1er appel à propositions pour EnercitEE sous-projet ouvre **le 14 Juin 2010** et **se termine le 24 Septembre 2010** (date de l'e-mail et cachet de la poste).

3 Durée des sous-projets

Les sous-projets ont une durée de vie de deux ans. Les coûts liés au projet seront admissibles à partir de l'approbation par le Groupe de pilotage du Mini-programme EnercitEE (Octobre 2010) de ces sous projets.

La période éligible des dépenses liées au montage du projet est décrite en point 10

4 EnercitEE : priorités thématiques des sous-projet des

Les sous-projets doivent améliorer la performance énergétique des citoyens, des ménages ainsi que des autorités locales par la préparation des politiques locales pertinentes pour l'efficacité énergétique. Par conséquent EnercitEE mettra l'accent sur deux groupes cibles au niveau local: .

- a) les **citoyens**, en tant que groupe clé de la consommation d'énergie et
- b) les **collectivités locales**, en tant qu'organes de décision et en tant qu'institutions.

Ces groupes cibles sont les sujets des 12 priorités thématiques d'EnercitEE.

SP 1- 6 Citoyens et performance énergétique				
	Priorités thématiques (titres complets)		Domaines cibles – Actions clés	PRINCIPALES REGIONS INTERESTEES
1 st call	SP 1	Stratégies de transfert des connaissances en EE (conseils en énergie et réseaux locaux)	<ul style="list-style-type: none"> Lutter contre la précarité énergétique Conseil énergie Information et formation des locataire et bailleurs Réseau local des conseils énergie, bonnes pratiques et contribution aux politiques locales 	<p>Saxe</p> <p>Smaland (Kalmar and Kronoberg)/ Blekinge</p> <p>Haute-Savoie</p> <p>Crete</p> <p>Basse Silésie</p> <p>Emilia-Romagna</p>
2 nd call	SP 2	Politiques de sensibilisation (concours sur l'EE et jeux)	<ul style="list-style-type: none"> Politiques de sensibilisation à l'EE Encourager les politiques d'EE locales par les projets de concours sur l'EE (ex: ecoles, locataires..) Label « EnercitEE » ou autres labels Régions ou communes durables 	
1 st call	SP 3	Stratégie de réseaux de consommateurs performants	<ul style="list-style-type: none"> Réseaux EE en ligne pour les citoyens Challenges sur l'EE dans les secteurs publics (20/20/20 etc.) Efficacité Energétique des groupes de consommateurs et guidage politique Sensibilisation à l'EE et programmes de formation des citoyens 	<p>Saxe</p> <p>Smaland (Kalmar and Kronoberg)/ Blekinge</p> <p>Haute-Savoie</p> <p>Basse Silésie</p> <p>Emilia-Romagna</p>
2 nd call	SP 4	Promotion & échanges de bonnes pratiques des citoyens en matière d'EE	<ul style="list-style-type: none"> Exemples de bonnes pratiques des consommateurs Focus sur les salons de l'énergie (visite et voyage d'études) & exemples de BP pour différents groupes Outils de communication 	
2 nd call	SP 5	Échanges de mesures et programmes incitatifs pour les citoyens	<ul style="list-style-type: none"> Documentation sur les bonnes pratiques de directives locales/régionales (gestion de l'énergie et incitation) Fondation civile ou communautaire Promotion des exemples de bonne pratique et utilisation dans les politiques 	
1 st call	SP 6	Stratégies et plans d'action pour la mobilité douce et le transport durable	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie de mobilité Réseaux régionaux de mobilité Compétition de covoiturage ou mobilité et inclusion dans les stratégies locales 	<p>Saxe</p> <p>Smaland (Kalmar and Kronoberg)/ Blekinge</p> <p>Haute-Savoie</p> <p>Basse silésie</p>

SP 7-12 Collectivités performantes				
	Priorités thématiques (titres complets)		Domaines cibles – Actions clés	REGIONS INTERRESSEES
1st call	SP 7	Instruments de formation à l'EE et échanges de connaissance pour les agents des collectivités locales	<ul style="list-style-type: none"> Coopération avec des centres de formation et cours online ou classe sur l'EE pour les agents de collectivité dialogue énergie des collectivités et mise en oeuvre de politique de soutien Outils de formation Formation de certains groupes communautaires sur l'EE 	<p>Saxe</p> <p>Smaland (Kalmar and Kronoberg)/ Blekinge</p> <p>Haute-Savoie</p> <p>Basse Silésie</p>
2nd call	SP 8	Les instruments financiers comme politiques pour les collectivités	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser et développer l'utilisation des instruments financiers Fonds renouvelables (incl. EU, BEI) Contrat de performance et économie d'énergie dans le secteur public, campagne d'info et soutien et échange d'expériences Favoriser le découplage 	
1st call	SP 9	Stratégies d'amélioration de la consommation énergétique des bâtiments publics	<ul style="list-style-type: none"> Préparation de la mise en oeuvre des directives en matière d'EE (ex. Le compteur intelligent etc.) Methodologies pour le conseil énergie de 1er niveau pour les communautés Développer des systèmes de facturation internes de l'énergie Programme de rénovation pour les bâtiments sociaux 	<p>Saxe</p> <p>Smaland (Kalmar and Kronoberg)/ Blekinge</p> <p>Haute-Savoie</p> <p>Basse Silésie</p>
1st call	SP 10	Politiques climatiques locales (atténuation et d'adaptation) échange entre le personnel des collectivités locales	<ul style="list-style-type: none"> Échange de personnel Politiques type Convention des Maires Bilan CO2 et méthodo pour contrôler les impacts des politiques et créer des communes durables Programme d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques 	<p>Saxe</p> <p>Haute-Savoie</p> <p>Basse Silésie</p> <p>Emilia-Romagna</p>
1st call	SP 11	Améliorations des politiques Energie locales – échange de pratique au sein de collectivités locales	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des politiques énergie via l'amélioration des connaissances énergie des salariés .. Formation des fonctionnaires sur l'énergie et le climat Formation des élus et autres acteurs clés 	<p>Saxe</p> <p>Smaland (Kalmar and Kronoberg)/ Blekinge</p> <p>Haute-Savoie</p> <p>Basse Silésie</p> <p>Emilia-Romagna</p>

2nd call	SP 12	Nouveaux instruments de planification énergétique locale et de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les systèmes de gestion de la qualité comme soutien aux politiques locales • Stratégies pour la mise en place d'une régulation de contrôle qualité des bâtiments • Evaluation des instruments politiques nouveaux et existants 	
----------------------------	----------	--	--	--

La description des sujets des sous-projets et des groupes cibles potentiels sont détaillés dans le document de stratégie qui peut être téléchargé à partir du site Web de www.enercitEE.eu. En version anglais pour le moment.

5 Priorités des sous-projets dans le 1^{er} appel à propositions

Dans le cadre du premier appel à projet, le groupe de pilotage d'EnercitEE a décidé des priorités thématiques suivantes (pour un maximum de 6 sous-projets):

- Citoyen performants:

SP1 Stratégies de transfert des connaissances EE (conseil en énergie et des réseaux locaux)

SP3 Réseau de consommateurs pour les citoyens performants (acteurs de l' EE dans les marchés locaux)

SP6 Stratégies et plans d'action pour la mobilité douce et le transport durable

- Collectivités locales performantes

SP7 Formation à l'EE et échanges entre agents

SP9 Consommation énergétique des bâtiments publics

SP10 Politiques climatiques régionales en matière d'atténuation et d'adaptation - échange entre le personnel des collectivités locales

SP11 Améliorer les politiques locales de l'énergie - « échange de pratique » entre collectivités locales des sous-projets

Nota bene: Il ya un deuxième appel de propositions prévu fin de 2010, pour les propositions thématiques SP 2, 4, 5 8, 12

6. Reporting and controlling

La mise en œuvre de sous-projet est divisé en périodes de déclaration (ou reporting) de six mois, allant de Janvier à Juin et de Juillet à Décembre

Au niveau du sous-projet, deux rapports différents doivent être rendus:

- Le Rapport financier et technique de chaque Participant (certifié par un contrôleur indépendant) et
- le Rapport financier et technique global du sous-projet (non certifié).

Ces rapports semestriels établis comprennent toutes les activités et les informations financières relatives à la mise en oeuvre du sous-projet.

Les délais et les informations sur les rapports et le contrôle sont précisées dans le manuel EnercitEE à l'article 3.

Avant la présentation aux gestionnaires régionaux de chaque sous-projet, le rapport des participants doit être certifié par un contrôleur indépendant, conformément au système de contrôle de premier niveau. Les contrôleurs doivent être indépendants et qualifiés pour effectuer le contrôle des dépenses du projet. Les exigences spécifiques de contrôle des pays sont publiées sur le site internet INTERREG IVC sont obligatoires et fournissent d'autres conditions concernant le choix du contrôleur de premier niveau. Plus d'informations sont disponibles dans le manuel EnercitEE.

7 Exigence pour les Sous-projets

L'échange d'expériences est un pré requis fondamental dans tous les sous-projets et devrait faire partie de l'approche de chaque sous-projet.

De plus, tous les sous-projets doivent respecter les trois critères fondamentaux INTERREG de transnationalité, d'additionalité et de pertinence. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le manuel section 2.2.3 (page 16).

Les sous-projets doivent être développés conjointement et devront contribuer à la protection du climat et aux politiques d'efficacité énergétique des régions concernées et de l'UE. La mise en œuvre d'actions pilotes est possible si un lien clair avec l'amélioration des politiques et l'échange d'expérience peut être fourni. Les candidats des sous-projets peuvent communiquer avec les gestionnaires régionaux ou Le bureau du MCPO (voir liste de contacts à la fin de ce document).

Qui peut participer aux sous-projets?

Les acteurs locaux et régionaux peuvent être participants officiels des sous-projets, mais doivent avoir le statut d'organisme public (comme les autorités locales, les associations de comté, etc) ou être de droit public (tels que les agences de l'énergie, les associations de citoyens, etc).

Définition de l'organisme de droit public

Organisme de droit public, conformément à la directive 2004/18/CE, art. 1, signifie que tout organisme:

- a) créé pour satisfaire spécifiquement des besoins d'intérêt général n'ayant pas un caractère industriel ou commercial;
- b) ayant une personnalité juridique et
- c) - financé, pour la majeure partie, par l'État, les collectivités territoriales ou d'autres organismes régis par le droit public;
 - ou soumis à un contrôle de gestion par ces organismes;
 - ou ayant un conseil d'administration, de direction ou de surveillance, dont plus de la moitié de ses membres sont nommés par l'État, autorités régionales ou locales, ou par d'autres organismes de droit public.

Le secteur privé (entreprises privées, PME ou consultants) n'est pas éligible en tant que sous-participant au projet. Toutefois, le secteur privé peut être sous-traitant/ experts externes si les règles de passation des marchés publics sont respectées.

De plus amples informations peuvent être trouvées dans le manuel EnercitEE à l'article 5.3.

La composition du partenariat de sous-projet

Chaque sous-projet doit inclure 3 participants de 3 pays différents minimum (Etas Membres). Les participants doivent être situés dans le territoire représenté par le Partenaire Régional (le Conseil Général 74 en France).

Les sous-projets doivent avoir un « Participant Leader » (appelé LSPP) qui assurera la coordination des partenaires et signera le contrat de subvention du sous-projet avec les Chefs de File EnercitEE's. En règle générale, le LSPP doit préparer et soumettre le formulaire d'application du sous-projet. La coordination du sous-projet peut être sous-traitée à des experts externes si les règles de passation des marchés publics sont respectées.

8 Forum de recherche de partenaires

Les participants potentiels à des sous-projets qui sont à la recherche d'autres participants-partenaires peuvent utiliser le Forum de recherche de partenaires sur www.enercitEE.eu et proposer leur idée de sous-projet, donner leurs coordonnées ou, s'ils n'ont pas d'idée spécifique, parcourir les propositions déposées par d'autres participants potentiels : le forum sera en langue anglaise

9 Financements disponibles

Le Mini-programme EnercitEE a un budget total de 5,1 millions d'euros, dont 3,9 millions d'euros co-financé par le FEDER IVC / INTERREG.

EnercitEE a alloué un budget d'environ 2,4 millions d'euros pour les sous-projets qui seront sélectionnés lors de deux appels à propositions ouverts.

Pour le 1er appel à propositions, un budget d'environ 1,529 millions d'euros a été alloué. U maximum de 1é sous projets peuvent être soutenus. Et le budget moyen d'un sous-projet enercitEE devra être compris entre 120 000 et 350 000€

Les sous-projets approuvés par le comité de pilotage d'EnercitEE recevront une subvention de 75-100% selon le taux de cofinancement du FEDER pour l'État membre (75-85%) et la part de la région partenaire EnercitEE ou le Participant sous-projet. Dans le cas où la liste des sous-projets évalués positivement dépasse les ressources budgétaires disponibles d'autres critères seront appliqués qui pourront entraîner des modifications de la liste de classement des sous-projets.

Foreseen budget per region for 7 thematic priorities in the 1 st call				
1 ^{er} call		Saxe; 25% co-fin. par le lander Saxonie, 75% co-fin. FEDER	€448.000	€1.529.000
		Smaland med Öarna; 25% d'autofinancement pour les participants au sous projet (SPP) et 75% co-fin. FEDER	€270.000	
		Haute Savoie; 25% co-fin. Par CG74, 75% co-fin. FEDER	€224.000	

	Crete; 15% co-fin. Par la Région de Crete, 85% co-fin FEDER	€147.000	
	Basse Silésie; 15% co-fin par la région et 85% co-fin FEDER	€230.000	
	Emilia-Romagna 25% co-fin par la région, 75% co-fin FEDER	€210.000	

10 Coûts éligibles dans les Sous-projets

Les postes de dépenses et les coûts du projet seront éligibles dès l'approbation du Comité de Pilotage du Mini-Programme EnercitEE et ce pendant toute la durée du projet. Les coûts éligibles sont décrits dans le manuel EnercitEE à la section 5.4 et 5.5.

11 Coût de montage des Sous-projets

Les sous projets approuvés par le Comité de pilotage EnercitEE's peuvent recevoir des financements pour leurs dépenses liées à la préparation du sous-projet. Ces coûts doivent être prévus lors de la construction du budget et doivent être déclarés sous le poste « coûts de préparation ». Ces coûts doivent être en lien direct avec le montage du projet et doivent pouvoir être clairement justifiés.

Les activités types de la phase de montage de sous-projet sont les suivantes:

- Développement de l'idée du projet et recherche de partenaire,
- Réunions de préparation avec d'autres participants du futur sous-projet (si besoin)
- Ecriture du formulaire d'application,
- Consultation individuelle avec le partenaire régionale, l'AMO etc..

Les coûts du montage doivent être décrits en détail dans le formulaire d'application et spécifiés dans le budget au moment du dépôt.

Les actions de montage et les coûts relatifs aux actions devront avoir lieu et être justifiés entre le 5 novembre 2009 et la date de soumission du sous projet au MPCO. Ces coûts devront être acquittés à la première période de rapport financier. (le premier rapport financier des participants au Sous-projet (SPP)). Le coût éligible maximum pour le montage est de **€10,000**.

12 Contenu de l'appel à projets

L'appel à projet du 1er „Call“ est disponible sur le site du projet www.enercitatee.eu et sur le site du CG74 (www.cg74.fr) et contient les documents suivants :

- Le présent document d'appel à sous-projets
- Le document stratégique
- Le manuel EnercitEE
- Le formulaire d'application

- Le model de lettre de co-financement (seulement si le co financement vient du SPP)
- Le modèle de lettre d'engagement

Le formulaire d'application doit être soumis EN ANGLAIS en version électronique par e-mail à :

anja.barth@smul.sachsen.de

au plus tard le 24 Septembre 2010.

De même que la version originale signée, tamponnée (si possible) et datée sera à envoyer pour la même date à l'adresse suivante (tampon de la pose faisant foi):

Saxon State Agency for Environment, Agriculture and Geology
Referat 55 - Mini-Programme Coordination Office EnercitEE
Project coordinator: Anja Barth
Pillnitzer Platz 3
01326 Dresden-Pillnitz
Germany

Il ne doit y avoir aucune différence entre la version électronique et papier du formulaire de candidature. La version originale papier doit comprendre la lettre d'engagement de chaque participant du sous-projet (SPP) et du Participant Leader également. (Original ou versions scannées/copies)

En cas d'autofinancement, le SPP devra produire un document le stipulant.

De plus amples informations sur l'appel à projet et les documents requis seront disponibles sur le site www.enercitee.eu et dans le manuel EnercitEE

13 Selection des sous-projets

Les Sous-projets qui seront financés par le Mini-programme EnercitEE doivent répondre à un ensemble clair de critères de qualité et doivent se conformer aux règles et procédures d'évaluation des sous-projets décrits dans le manuel de mini-programme article 5.5. Une réunion du Comité de Pilotage durant laquelle l'approbation finale sera faite est prévue en Octobre 2010.

Par conséquent, il est recommandé que la date de début du sous-projet ne soit pas antérieure à Novembre 2010.

14 Liste des contacts

In case of any questions, please contact the coordinator of EnercitEE or your Regional Manager.

Saxe	Sächsisches Landesamt für Umwelt, Landwirtschaft und Geologie (Saxon State Office for Environment, Agriculture and	Ref. 55 Pillnitzer Platz 3 01326 Dresden Germany	Ms Anja Barth (coordinator) Phone: +49 (0)351 2612 5509 anja.barth@smul.sachsen.de Ms Anne Schulz (assistant)
------	---	---	--

	Geology)		Phone: +49 (0)351 2612 5510 anne.schulz@smul.sachsen.de
Smaland med Öarna, Blekinge	Energikontor Sydost (Energy Agency for Southeast Sweden)	Framtidsvägen 10 A 351 96 Växjö Sweden	Mr Hans Gulliksson (Reg. Manager) Phone: +46 470 72 33 21 hans.gulliksson@energikontorsydost.se Ms Mia Stavert Phone +46 470 72 33 62 or 734 38 91 20 mia.stavert@energikontorsydost.se
Haute-Savoie	Conseil Général de la Haute-Savoie (Haute Savoie Local Authorities)	Direction de l'Aménagement, de l'Environnement et du Développement Rural 74041 Annecy France	Mr. Francois Wurtz (Reg. Manager) Phone: +33 (0)4 50 33 51 62 Francois.WURTZ@cg74.fr
Crete	ΠΕΡΙΦΕΡΕΙΑ ΚΡΗΤΗΣ (Region of Crete)	Kountourioti Square 71202 Heraklion, Crete Greece	Mr Nikolaos Zografakis (Reg. Manager) Phone: +30 2810 224 854 Enrg_bur@crete-region.gr
Lower Silesia	Urząd Marszałkowski Województwa Dolnośląskiego (Marshal Office of Lower Silesia)	Wybrzeże J. Słowackiego 12-14 50-411 Wrocław Poland	Mr Arkadiusz Suliga (Reg. Manager) Phone: +48 71 770 4168 arkadiusz.suliga@umwd.pl
Emilia-Romagna	Regione Emilia-Romagna - Assessorato Attività Produttive - Servizio Politiche Energetiche (Emilia-Romagna Region - Council for Productive Activities - Energy Policy Dep.)	Viale Aldo Moro 44 40127 Bologna Italy	ASTER Mr Stefano Valentini (Reg. Manager) Phone: +39 051 639 8124 enercitee@aster.it